Province de Namur

Commune de Hamois

Programme Communal de Développement Rural

PARTIE 3 : Diagnostic participatif

BUREAU ÉCONOMIQUE DE LA PROVINCE DE NAMUR

Des Hommes, des Idées, un Futur

Mai 2015

Table des matières

1. Introduction 2
2. Cadre de vie 2
3. Environnement naturel 2
4. Noyaux d'habitat et évolution du parc de logements 3
5. Services à la population 4
6. Mobilité et accessibilité 5
7. Tourisme et atouts communaux 5
8. Economie locale 6
9. Agriculture 7
10. Vie associative et culturelle 7
11. Sport et loisirs 8
12. Communication et participation citoyenne 8

1. Introduction

L'objectif de ce document est de présenter une image condensée du territoire communal de Hamois. Cette image correspond à une réalité multiple, croisée de données socio-économiques et de statistiques, de l'avis et des besoins de la population locale, des engagements des mandataires,… Elle souligne ses potentialités et ses acquis, autant que ses manques et ses lacunes. Cette réalité, vécue et construite jour après jour en partenariat avec les habitants de la commune et les mandataires communaux, traduit ici le fruit d'un long travail de réflexion, d'analyse et de prospective.

2. Cadre de vie

L'entité de Hamois est située dans le vrai Condroz où alternent les crêtes gréseuses et les dépressions creusées dans les calcaires. La grande variété des paysages, ainsi que l'utilisation de matériaux de construction directement issus de la géologie du lieu confèrent au territoire des **patrimoines bâti et naturel riches et diversifiés**. La présence du **Bocq** et de ses affluents participe à l'image et à l'identité de la commune, notamment au travers de sa composante paysagère, tout à fait remarquable. Ces cours d'eau ont fortement influencé l'implantation des villages comme en témoigne la présence de nombreux anciens moulins sur le territoire communal. Le petit patrimoine, composé notamment de ponts, fontaines, chapelles et autres potales, et la présence de nombreux arbres et haies remarquables, enrichit également les villages et campagnes.

La population exprime son sentiment de fierté et de respect à l'égard du **cadre de vie** de qualité, agréable et bien préservé, et plus spécialement des ressources offertes par les patrimoines bâti et naturel. Ceux-ci représentent les fondements du potentiel touristique local, mais leur origine, leur intérêt et leur histoire sont globalement peu connus par l'ensemble de la population malgré les initiatives déjà mises en place, notamment par la très active Maison de la Mémoire mais aussi dans le cadre des programmes scolaires. L'entretien, la restauration et la valorisation des sites, petits et grands, méritent une attention plus soutenue, même si la Commune n'a pas toujours les cartes en main en raison du statut de propriété privée de nombreux éléments remarquables.

En outre, les espaces publics dans les villages sont peu conviviaux et trop austères malgré un cadre bâti villageois de qualité. L'amélioration du cadre de vie passe aussi par la propreté, l'embellissement et l'entretien, l'aménagement et la valorisation d'espaces publics au **cœur des villages**, la création d'espaces de jeux pour tous âges, …Ces infrastructures auront pour objectif de (re)créer du lien social au cœur des villages.

3. Environnement naturel

Les initiatives menées par la commune en matière de protection de l'environnement (lutte contre les dépôts sauvages, fauchage tardif, projets Biodibap, plan Maya, plantation de 8000 arbres, création d'une réserve naturelle à Schaltin, organisation d'une journée de l'environnement, etc.) sont saluées par les citoyens bien qu'encore jugées trop occasionnelles. Cependant, le défi reste de taille et passera par la conscientisation et l'investissement de tous. La commune devra dès lors se positionner avec un rôle de moteur et d'exemple afin de favoriser la mise en place d'une véritable dynamique durable. Les agriculteurs, identifiés comme garants du paysage et son état de santé, devront être associés de près à ces différentes démarches.

Dans un contexte territorial plus large, signalons que la commune de Hamois compte le site de Fontaine à Buse à Natoye, classé de grand intérêt biologique et repris dans le périmètre Natura 2000 de la vallée du Bocq (442 ha dont 6 ha sur Hamois). Ce site est malheureusement peu connu de la population. Celle-ci marque d'ailleurs globalement peu d'intérêt pour son environnement par manque d'information. Des actions de sensibilisation telles que la plantation d'arbres, la gestion différenciée des espaces verts, la mise en valeur de pratiques culturales, l'information continue,

l'éducation dans les écoles, permettront une conscientisation de la population aux enjeux environnementaux globaux.

Avec son important réseau de cours d'eau, la commune de Hamois s'inscrit dans le Contrat de Rivière de la Haute Meuse depuis 2002. Un nouveau protocole d'accord a été signé avec la commune en 2013 pour les actions à réaliser entre 2014 et 2016. Au vu des enjeux que représente la ressource 'eau' au niveau du territoire communal, tout indique que cette structure continuera dans le futur à s'affirmer comme un partenaire de premier plan, et ce dans de multiples domaines (améliorer la qualité des eaux, garantir la biodiversité, conserver l'attrait touristique, informer et sensibiliser …).

La qualité moyenne des eaux du Bocq est une préoccupation de la commune, accentuée par sa position de « berceau du Bocq », qui renforce son sentiment de responsabilité. Cette situation est principalement due à l'absence d'égouttage suffisant, notamment du fait qu'une grande partie du territoire est en zone d'épuration individuelle. Les efforts de la commune pour l'octroi de prime à l'installation de stations individuelles rencontrent peu de succès, ce qui entraine des manquements en la matière. De plus, plusieurs stations d'épuration ne sont pas réalisées ainsi que la plupart des collecteurs de Hamois. La population souhaite plus d'information en la matière et estime que des solutions d'épuration collective, notamment par lagunage, doivent être développées pour certains quartiers sensibles. La protection des captages (30% du territoire communal), notamment celui de Scy, est également une préoccupation de la commune en terme de qualité des eaux.

Toujours en lien avec les cours d'eau, l'importance des zones d'aléa d'inondation situées en zone urbanisable au plan de secteur s'élève à près de 30 hectares, dont 3,6 ha en zone élevée. Cette situation, potentiellement très contraignante, déterminera assurément à l'avenir la destination de certains terrains, à tout le moins ceux destinés aux fonctions d'habitat et de loisirs.

La valorisation énergétique du Bocq est également un potentiel intéressant à étudier pour une commune inscrite dans une démarche de développement durable et elle constitue un atout touristique supplémentaire.

4. Noyaux d'habitat et évolution du parc de logements

L'esthétique et les caractéristiques architecturales de la plupart des noyaux villageois anciens de l'entité sont généralement bien préservées. De nombreux villages et hameaux (les hameaux de Skeuvre, de Buresse, les villages de Mohiville, Scoville et Scy) sont couverts par le RGBSR, qui pose un cadre apprécié aux évolutions du bâti. Toutefois, l'urbanisation plus récente aux abords de certains villages a tendance à déstructurer le cadre bâti existant. Les lotissements récents sont souvent en rupture avec le cadre architectural traditionnel tant par leurs implantations que par leurs typologies.

A l'avenir, l'évolution du territoire communal engendrera encore çà et là des modifications potentiellement conséquentes du milieu de vie des habitants (nouveaux lotissements, infrastructures agricoles, énergétiques, économiques…). Notons à ce sujet la présence à Natoye d'une zone d'aménagement communal concertée d'une trentaine d'hectares et dont la mise en œuvre est envisagée à court terme. Les Hamoisiens, conscients de la nécessité de certains changements, manifestent à cet égard le souhait d'une meilleure planification du développement, en particulier en ce qui concerne les règles spécifiques d'urbanisme, notamment en vue de contenir les extensions d'habitat. Des outils de gestion devront être étudiés pour apporter une réponse en vue d'avoir une vision globale du développement du territoire communal.

Le parc de logements est en constante évolution depuis plusieurs années, phénomène principalement explicable par un solde migratoire positif. Cette augmentation est proportionnellement plus importante que celle constatée à l'échelle de l'arrondissement ou de la Province. Le bâti est principalement constitué de maisons 4 façades (plus de 71,5%) et les propriétaires habitent généralement leur logement (80% des propriétaires habitant leur logement).

La qualité du cadre bâti et paysager, une relative proximité des pôles urbains, des prix de l'immobilier qui restent relativement attractifs, attirent une population de couples avec enfant(s). La construction de villas 4 façades et la rénovation du bâti rural existant sont les deux principales tendances. La population salue les efforts en terme de rénovation des bâtiments anciens tels que les fermes, mais déplore la hausse des prix des logements, tant à l'achat qu'à la location. Cela se traduit par une difficulté grandissante pour les jeunes couples ou familles monoparentales de se loger.

La population met également en évidence, le manque de logements adaptés aux besoins sociaux, des aînés et des jeunes. Le risque de voir les centres de village se vider de leurs habitants est également soulevé. Le vieillissement de la population et les conséquences en terme de logements inoccupés ou mal adaptés sont une préoccupation marquée de la population. Le développement de logements intergénérationnels est une piste proposée par la population dans l'optique de maintenir les personnes âgées dans les villages. Les évolutions sociétale et démographique indiquent notamment l'augmentation des familles monoparentales et des aînés. Les attentes de ces publics, et spécialement les plus défavorisés, devront être rencontrées, prioritairement par la mise sur le marché de logements locatifs adaptés et abordables, localisés en vue de garantir la mixité sociale. Les jeunes de 20 à 30 ans sont également confrontés, pour accéder au logement, à des difficultés, accrues encore récemment par la crise économique. Face à cette situation, encourager et faciliter l'accès à la propriété et privilégier la mixité des types d'habitat est devenu un enjeu important pour la commune de Hamois.

Les perspectives de développement du parc public de logements déclinées dans le plan d'ancrage communal ciblent le logement destiné à la vente, social et moyen, dont certains adaptés aux personnes âgées. La commune mène une politique en logement passant par les sociétés de logements sociaux et les partenariats public-privé, mais également par la création de lotissements communaux, notamment à Natoye avec le vaste projet de la Gozée.

5. Services à la population

D'une manière générale, l'offre en **services** participe au bien-être des différentes franges de la population. Elle contribue à solidifier l'ancrage dans le territoire communal, renforce les liens sociaux, permet aussi d'éviter certains déplacements et concourt à la création d'emplois locaux. La population a exprimé sa satisfaction quant au bon fonctionnement général des services existants : bonne répartition des écoles dans les villages, enseignement reconnu de qualité, succès de l'accueil extra-scolaire et des stages proposés, bons services de soins de santé, service de repas à domicile performant, services communaux compétents,…

La commune dispose d'une agence locale pour l'emploi située à Emptinne et d'un CPAS dont les missions 'classiques' se sont étoffées au gré du temps pour répondre de la manière la plus adéquate possible aux besoins locaux. Citons, sans exhaustivité : l'école des devoir et animation de vacances via l'asbl La Ruche, service de garde d'enfants malades à domicile, distribution de repas à domicile, prévention des suspensions de fournitures d'électricité en partenariat avec IDEG, 6 logements adaptés pour personnes âgées et/ou handicapées à Hamois, taxi social, … Ces missions sont saluées par la population.

Toutefois, il a été mis en évidence l'insuffisance de services d'accueil à la petite enfance, tels que des crèches, des accueillantes et service de baby-sitting, et l'absence d'un service de remplacement d'accueillante en cas de maladie. La population s'inquiète également de l'aide et des services apportés aux aînés qui semblent insuffisants pour leur permettre de maintenir leur qualité de vie au sein des villages. L'absence de structure d'accueil pour personnes âgées est également une préoccupation pour les familles qui craignent que la distance soit un frein aux relations avec leurs parents. Du côté de l'enseignement, quelques aménagements sont nécessaires tels que préau, cour, et le risque de surpopulation est bien réel dans certains établissements.

6. Mobilité et accessibilité

L'entité jouit d'une **bonne accessibilité routière** (E411 – RN4 – RN97), sur l'eurocorridor qui permet de rejoindre Bruxelles ou le Luxembourg en 1 heure de route. Localement, la présence de voiries régionales (N946 – N921) associée à un bon maillage routier, permet une desserte de la plupart des villages, sans toutefois traverser les agglomérations qui restent globalement épargnées par le trafic de transit. Seul Hamois est traversé par la RN97 qui divise l'entité en deux, d'un côté Hamois, de l'autre Hubinne. La traversée du village a été aménagée et structurée, notamment en vue de sécuriser le croisement avec le réseau RAVel qui connait un grand succès sur la commune. La population souhaite toutefois que cette traversée soit repensée pour accroître la sécurité (notamment aux abords de l'école) mais aussi pour valoriser et faciliter l'accès aux commerces.

Comme dans de nombreuses communes rurales, les principales faiblesses constatées concernent les **transports en commun**. En effet, l'offre du TEC est peu développée et mal adaptée. Elle est organisée en fonction des connexions avec le pôle extérieur au territoire communal qu'est Ciney, et principalement axée sur les horaires scolaires. Plusieurs villages sont de la sorte 'déconnectés' du chef-lieu. Du côté ferroviaire, malgré la présence d'un arrêt à Natoye (ligne 162 Namur-Libramont), l'offre ne devient vraiment attractive que couplée à la voiture pour rejoindre Ciney. De là, les usagers rejoignent dans des délais raisonnables des villes telles Namur, Charleroi, Bruxelles, Luxembourg.

Certains publics, plus que d'autres, sont touchés par des problèmes de mobilité : les personnes non motorisées, les PMR, les jeunes et les aînés. La convention de bus local entre le TEC et les communes de Hamois et Havelange, ayant pour but de desservir les hameaux de l'entité où aucun passage actuel de bus n'est prévu, a pris fin en mars 2010 car les horaires et les itinéraires ne répondaient pas aux besoins de la population. L'initiative taxi social du CPAS offre déjà des réponses adaptées, mais partielles, aux difficultés rencontrées, compte tenu de l'augmentation de la demande difficile à gérer. L'amélioration de l'offre en transports s'envisage par l'adaptation de l'existant mais également par la création de nouveaux services. Elle devra aussi prendre en considération les besoins spécifiques des personnes socialement ou économiquement plus fragiles, et contribuer à une desserte fine du territoire communal, axée sur les connexions entre les villages. Le covoiturage apparaît être une solution mais n'est pratiqué que de manière informelle (déplacements scolaires et de loisirs), par manque d'outils efficaces et bien structurés (ex. plateforme sur site internet).

Les modes de **déplacement doux**, à usage utilitaire ou de loisirs, doivent être encouragés. L'ancienne ligne 126 reliant Ciney à Huy, aménagée en RAVeL, constitue un atout important de la commune, en matière d'infrastructure sportive et touristique, de lieu de rencontre et de convivialité. Dans ce domaine, un renforcement général du maillage utilitaire du territoire est souhaité par la population, sous forme de pistes cyclables, de valorisation des nombreux chemins et sentiers, souvent peu connus, et de la mise en place d'itinéraires vélos.

7. Tourisme et atouts communaux

Le RAVeL ne constitue pas le seul **atout touristique** de la commune. Berceau de la vallée du haut Bocq, Hamois recèle en son sein de nombreux sites d'intérêt touristique. Ses quatorze Châteaux, ses vestiges archéologiques romains, ses moulins, ses grandes « censes » mais également sa grande variété de paysages sont autant de joyaux qui méritent le détour au cœur de la campagne condruzienne. Ce patrimoine, grand et petit, est toutefois peu connu et mérite d'être valorisé.

La commune de Hamois dispose de son propre office du tourisme et s'inscrit au sein de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne, renommée « Vallées des Saveurs », regroupant également les entités de Ciney, Havelange, Ohey, Gesves et Somme-Leuze. Depuis 2013, la commune propose différents itinéraires balisés de promenades pédestres, cyclistes et équestres qui ravissent les visiteurs. Bien que Hamois ne compte aucun pôle touristique majeur, la commune est cependant connue pour son Centre Régional de l'Artisanat très dynamique, La Spirale à Natoye. Elle se démarque aussi par la qualité des activités annuelles organisées en partenariat avec la Maison du Tourisme. Au niveau de

l'hébergement, la commune compte une offre de qualité mais insuffisante, notamment concernant les gîtes et chambres d'hôte, plus en cohérence avec les caractéristiques locales.

Ainsi, bien que la commune de Hamois compte de nombreux atouts touristique, il semble que le secteur manque d'une réelle dynamique. Globalement, la population exprime sa volonté d'un développement du tourisme vert, diffus, intégré et de qualité, qui permet à la commune des retombées économiques intéressantes tout en préservant la tranquillité des villages. La mise en place d'une table-ronde regroupant tous les acteurs touristiques locaux, pour travailler en commun à une vision globale, constituera la première étape du développement d'une politique touristique coordonnée. L'absence d'un point d'accueil et d'information touristique à Hamois a également été soulevée par la population. L'utilisation de l'ancienne gendarmerie, bien localisée le long du RAVeL constitue une opportunité d'accroche des visiteurs, de vente d'artisanat et produits locaux, de location de vélos, etc.

Si l'élargissement de l'offre touristique doit être envisagé, un accent tout particulier doit également être mis sur les aspects communication. Il apparaît que certaines composantes du territoire, notamment architecturales et environnementales (passé industriel des anciens moulins, fermes, châteaux, présence du Bocq…), peuvent contribuer à construire une image et une identité à la commune, dans l'esprit d'un tourisme vert et durable. Les autorités locales ont également un rôle essentiel à jouer. En effet, diverses interventions (espaces publics, aires de jeux, patrimoine…), pourraient contribuer à l'émergence d'une image touristique dynamique et accueillante, et apporter un soutien primordial au monde associatif et autres prestataires.

8. Economie locale

A côté du tourisme, le **tissu économique local** se distingue par la présence de quelques entreprises pourvoyeuses d'emplois (IMP de Schaltin, Marcors, SAJA, AIEC, l'administration communale, …) et d'un nombre élevé d'indépendants pour qui la bonne accessibilité du territoire constitue un atout. Les secteurs de la santé et l'action sociale et de la construction, mais également l'enseignement et l'administration publique concentrent une part importante des emplois locaux.

La perspective de développement économique de la commune grâce à l'extension du parc d'activité de Ciney-Hamois, est également un enjeu économique important. Toutefois, cette nouvelle zone d'activité n'est pas identifiée dans l'opinion publique comme située à Hamois mais bien comme l'extension de la zone de Ciney, ce qui représente une perte de retombées positives pour la commune de Hamois.

La population plaide, également, pour un soutien accru aux acteurs économiques, spécialement par la création d'infrastructures, tels hall relais et atelier rural, mais également par la mise en place d'une véritable dynamique de promotion et de mise en valeur des initiatives locales.

A souligner également que Hamois est une commune de navetteurs qui se déplacent vers des pôles d'emplois extérieurs. A ce titre, la création d'emplois locaux est un objectif à rechercher. La mise à disposition d'un local en vue de permettre le travail décentralisé sur la commune de Hamois est également une piste suggérée par la population.

Le nombre et la diversification des **commerces** dans les villages de Hamois et Natoye permettent de répondre globalement aux besoins de la population. Toutefois, l'installation de petits commerces de proximité est souhaitée dans les autres villages. L'existence de commerces ambulants rend également de nombreux services à la population. La promotion des artisans et commerçants locaux est également une préoccupation de la population qui propose l'organisation d'événements commerciaux locaux en vue de promouvoir les produits locaux, et par ce biais, le développement de filières courtes.

9. Agriculture

L'évolution du **monde agricole** à Hamois n'échappe pas au mouvement général : le nombre d'exploitations est en baisse et leur taille augmente ; le taux de succession est faible. Ces mutations importantes du secteur agricole permettent de s'interroger sur l'avenir de l'agriculture à Hamois qui est, actuellement, presque exclusivement une activité familiale sur le territoire de la commune. On constate une modification des productions animales avec l'explosion du nombre de porcins et d'équidés sur le territoire. On assiste également à une réduction des superficies toujours couvertes d'herbe et une réduction des cultures industrielles au profit des fourrages. Au niveau de la production de produits du terroir, celle-ci est de bonne qualité mais elle manque de visibilité et de mise en valeur, malgré les initiatives mises en œuvre au niveau du GAL.

Les habitants sont conscients des fonctions importantes (sociale, alimentaire, paysagère…) remplies par les agriculteurs, et soucieux de leur avenir. Ils encouragent la promotion et le soutien à des formes de diversifications respectueuses des composantes du territoire (vente directe, agro-tourisme…), de même qu'une attention et un encadrement plus soutenus aux projets susceptibles d'engendrer des nuisances. Par ailleurs, il apparaît une certaine méconnaissance du monde agricole par les habitants, les seconds résidents, les touristes. Des initiatives visant une compréhension et un respect mutuel accrus sont à promouvoir.

L'agriculture est également apparue comme un des facteurs susceptible de contribuer au développement des sources d'**énergies renouvelables**, notamment par le développement de la filière bois-énergie mais également la biométhanisation, deux filières qui méritent d'être étudiées en étroite collaboration avec les opérateurs locaux potentiels Ces pistes permettraient aux agriculteurs une diversification de leurs activités, essentielle pour le secteur.

10. Vie associative et culturelle

La vie associative et culturelle dans la commune est assez intense et diversifiée, et participe dans une grande mesure au raffermissement des liens sociaux, notamment intergénérationnels. En outre, elle constitue un terreau idéal pour l'intégration et l'épanouissement des différentes catégories d'habitants (aînés, jeunes, navetteurs, seconds résidents…). Des évènements ont lieu de manière récurrente dans tous les villages de l'entité. Une série d'infrastructures sont d'ailleurs mises à disposition des associations (salles de fêtes, maison de village).

En ce qui concerne plus précisément les jeunes, leur participation aux réunions de consultation villageoises et la consultation des relais jeunesse a permis de préciser leurs attentes. Les 3 patros, les 8 comités de jeunes, les clubs sportifs et les diverses associations locales sont dynamiques et offrent beaucoup de réponses aux attentes et besoins des jeunes dans la commune. il existe une bonne solidarité entre les clubs de jeunes et la commune vient en aide aux nouveaux comités de jeunes (pour leur gestion, l'organisation de leurs activités, pour une aide logistique,…) mais également en terme d'information. Pour les jeunes peu ou pas encadrés, l'AMO (Aide en milieu ouvert) effectue déjà un travail de terrain en lien avec l'administration communale et les associations locales, notamment à la cité Vivaise.

Cette offre en activités et événements participe, avec une intensité variable, à l'attractivité et à la cohérence de l'image touristique du territoire. Comme élément phare de l'attractivité culturelle de la Commune, il y a le Centre régional de l'artisanat Famenne-Condroz" La Spirale ". Celui propose, tout au long de l'année de découvrir le travail d'une trentaine d'artistes et d'artisans de la région (bois, pierre, terre, métal, bijouterie, ...) qui participent au « Chemin des artistes et artisans Famenne-Condroz ». De plus, tous les mois, des expositions thématiques variées y sont présentées. La création d'une véritable bibliothèque communale permettrait de diversifier et d'amplifier le domaine de la culture à Hamois.

11. Sport et loisirs

En termes d'activités sportives, de nombreux clubs sont présents sur la commune. Ils proposent des activités relativement variées, disposent d'infrastructures de bonne qualité et polyvalentes. Cette bonne dynamique sportive est appréciée de la population et elle se vérifie chaque année lors la journée « communes sportives ». La commune dispose d'un hall des sports à Natoye et d'une salle polyvalente à Hamois. La population se réjouit du bon fonctionnement des comités de jeunes fort dynamiques et entre lesquels il existe une bonne solidarité et coordination.

La population sollicite un renforcement complémentaire des infrastructures socio-collectives couvertes (salles de Scy, d'Emptinne et d'Achet) et de plein air (aires de convivialité, de sport, de jeux), aptes aussi à servir le développement d'un tourisme diffus.

12. Communication et participation citoyenne

Par ailleurs, les demandes citoyennes convergent pour réclamer une communication et une coordination accrue entre les associations et comités, ainsi qu'un partenariat entre la politique culturelle de la commune et la Spirale.

Globalement, il ressort des consultations un réel souci d'une meilleure participation et d'une sensibilisation de la population à la vie citoyenne. La demande s'oriente vers une coordination transversale de tous les acteurs afin de pouvoir mener des actions ancrées dans le territoire communal et reflets d'une réelle concertation. Les citoyens plaident pour un renforcement du sentiment d'appartenance communale, et in fine une plus forte implication dans la vie communale.

Ce thème sera le fil rouge de toute la réalisation de ce PCDR.

Dans cette optique, la stratégie communale de développement rural est un document qu'il faudra veiller, d'une part, à diffuser le plus largement possible et, d'autre part, à évaluer dans une logique d'amélioration continue de la concertation. La question du « retour vers la population » une fois le PCDR approuvé par les autorités régionales doit également être envisagée, par exemple via la diffusion d'un « mini-PCDR » sorte de synthèse de toute l'ODR en quelques feuillets.